

# RAPPORT ANNUEL

## **STRATEGIE OBLIG 7/10**

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
GRESHAM Asset Management

20, rue de la Baume  
75008 Paris

---

### **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2016

## STRATEGIE OBLIG 7/10

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion : GRESHAM Asset Management

20, rue de la Baume  
75008 Paris

---

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2016

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement STRATEGIE OBLIG 7/10 établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPC à la fin de cet exercice.

## 2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPC.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

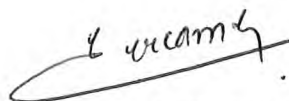
## 3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la société de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 23 novembre 2016

Le Commissaire aux Comptes  
Deloitte & Associés



Jean-Pierre VERCAMER

# Stratégie Oblig 7-10 (Fonds Commun de placement)



## Rapport annuel

(25 septembre 2015 - 30 septembre 2016)

### Environnement économique et financier

L'exercice 2016 a été marqué par une volatilité élevée sur les marchés financiers traduisant les nombreux risques politiques et le fait que la croissance de l'économie mondiale n'accélère pas.

Aux Etats Unis, après une fin d'année 2015 dynamique, la croissance marque une pause au premier semestre 2016 décevant les observateurs. Pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2016, les données économiques se montrent plus encourageantes et laissent envisager une légère accélération. La consommation a ralenti durant les mois d'été mais les enquêtes demeurent bien orientées. La production industrielle, en territoire négatif depuis un an, améliore sa tendance et devrait retrouver une croissance positive dès la fin du deuxième semestre 2016. L'amélioration continue du marché du travail, de l'inflation et des perspectives de croissance devrait aboutir à une hausse de taux de la Réserve Fédérale au mois de décembre. Pour cette fin d'année, les élections de novembre devraient peser sur les marchés.

En Zone Euro, la croissance est tirée par la consommation et semble se stabiliser autour de 1.5% avec des rythmes de croissance disparates entre les pays. Par exemple, l'Espagne et l'Irlande affichent une croissance respective de 3.0% et 3.8% sur 2016, alors que l'Italie et le Portugal affichent 0.6% et 1.0%. Ainsi, la reprise économique demeure graduelle et inégalement répartie. Le risque politique continue à peser sur la confiance et les investissements, notamment avec les incertitudes relatives aux modalités de sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne.

Le Japon, quant à lui, peine à retrouver une croissance dynamique. Après un premier trimestre encourageant, l'économie japonaise a dû faire face au ralentissement des économies asiatiques ainsi qu'aux conséquences d'un séisme important sur son appareil productif au 2<sup>ème</sup> trimestre. La consommation se maintient sur une trajectoire décevante alors que les enquêtes de confiance et l'emploi ne cessent de s'améliorer. Dans un contexte de faible croissance et de difficulté à retrouver de l'inflation, la Banque Centrale a modifié sa politique monétaire, se fixant pour objectif le maintien du taux 10 ans proche de 0.

### Le marché des taux d'intérêt

La faiblesse de la croissance et de l'inflation ainsi que la politique non conventionnelle menée par la BCE ont créé un cadre favorable à des taux d'intérêt durablement bas en Zone Euro, poussant les courbes en territoire négatif et opérant un aplatissement de celles-ci (recherche de rendement par les investisseurs). Ainsi, au 30 septembre, la France empruntait à taux négatif sur les marchés obligataires jusqu'à une maturité de 9 ans. Le taux 10 ans allemand termine l'année à -0.12% soit une baisse de 70 points de base depuis 1 an, après avoir touché un point bas à -0.19% en juillet 2016 et un point haut à 0.69% en novembre 2015.

A noter que le mois de septembre a été marqué par une volatilité sur les taux, due aux anticipations déçues de hausse de taux directeurs américains par la Réserve fédérale et à l'inaction de la Banque Centrale Européenne qui n'a pas modifié sa politique d'assouplissement quantitatif.

### Le marché des actions

Les actions ont continué cette année à évoluer dans un contexte extrêmement volatil. Les marchés ont débuté l'année sur les craintes du ralentissement chinois, se sont repris suite à l'annonce du nouvel assouplissement quantitatif de la BCE puis ont évolué au gré des anticipations du Brexit. Après un mois de juin mouvementé et le cataclysme de la sortie de la Grande Bretagne de l'Union Européenne, les marchés actions ont retrouvé leurs couleurs et ont évolué dans un couloir plutôt stable. En effet, la remontée du prix du pétrole a rassuré les investisseurs et l'appréciation du dollar américain contre l'euro a bénéficié aux entreprises européennes exportatrices qui ont ainsi gagné en compétitivité. A fin septembre, les indices européens affichent des performances en retrait alors que les États-Unis se maintiennent en territoire positif, moins impactés par les événements européens. Le risque bancaire resurgit en zone euro, avec les craintes sur la solvabilité de Deutsche Bank et les créances douteuses italiennes. Le calendrier chargé de cette fin d'année (élections américaines, référendum italien, hausse du taux directeur américain, etc.) devrait maintenir une certaine volatilité sur les marchés.

### Le marché des devises

Le marché des devises a été marqué par des tendances fortes en 2016. Le mouvement le plus significatif est la dépréciation de la livre britannique contre l'euro et le dollar, avec des baisses de 14.9% et 12.4% respectivement. L'appréciation du Yen a aussi été particulièrement marquée face au dollar américain. En revanche, la devise européenne est restée relativement stable face à sa contrepartie américaine, évoluant dans la fourchette 1.05-1.15 depuis 1 an.

### Le marché des matières premières

Après une forte baisse des prix des matières premières jusqu'au début de l'année 2016, une reprise a eu lieu au deuxième et troisième trimestre 2016. L'or gagne 23.8% en dollars depuis le début d'année 2016 et le WTI clôture à 48.24 USD/bbl, après avoir touché un point bas de 26 USD/bbl mi-février.

# Rapport de gestion

## Changement intervenu au cours de l'exercice

Les dénominations sociales de la société de gestion et du dépositaire ont changées.

La société de gestion Legal & General Asset Management est devenue GRESHAM Asset Management et le dépositaire Legal & General Bank est devenu GRESHAM Banque.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, l'indice de référence est l'Iboxx € Liquid Sovereign Diversified 7-10 à la place de l'EuroMTS 7-10.

## Changement à venir au cours du prochain exercice

A compter du 7 octobre 2016, la fréquence de valorisation deviendra quotidienne.

## Classification

Obligations et titres de créance libellés en euro.

## Rappel de la stratégie d'investissement

La gestion de ce FCP est une gestion active. La stratégie d'investissement est la combinaison de choix en matière de durée du portefeuille et de positionnement sur la courbe des rendements obligataires afin de constituer un portefeuille d'instruments financiers dont le couple risque / rentabilité est proche de celui du panier de référence.

Le FCP investit essentiellement dans des obligations et autres instruments du marché monétaire émis par des Etats souverains de la zone euro.

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement ou de la gestion de sa trésorerie, le FCP peut investir jusqu'à 10 % de son actif net en parts ou actions d'OPCVM conformes à la directive, français ou européens.

Le FCP peut investir en OPCVM gérés par GRESHAM Asset Management.

Le FCP peut intervenir sur des contrats à terme sur taux d'intérêt ou indice obligataire en vue d'exposer ou de couvrir le portefeuille.

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le FCP peut :

- Utiliser les titres de créance et instruments du marché monétaire en euro, à taux fixe ou à taux variable, d'une durée maximale de six mois lors de l'acquisition, sont utilisés jusqu'à 100 % de l'actif net pour réaliser l'objectif de gestion. Le FCP peut investir sur des titres d'Etat dont la notation à long terme lors de l'acquisition est au moins BBB- par Standard & Poor's (ou Fitch) ou Baa3 par Moody's. Une analyse du risque de crédit est réalisée par la société de gestion en complément de ce critère de sélection.
- Procéder à des dépôts, au sens et dans le cadre de l'article 2-1 du décret n° 89-623, auprès d'établissements de crédit dont le siège est établi dans un pays partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen, dans la limite de 20% de ses actifs par entité.
- Etre en situation emprunteuse d'espèces jusqu'à 10 % de son actif net.
- Recourir, dans la limite de 10% de son actif net, aux prises en pension livrée par référence au Code Monétaire et Financier.

Pour l'optimisation de ses revenus ou la réalisation de son objectif de gestion, le FCP peut recourir, dans la limite de 100% de son actif net, aux prêts / emprunts de titres par référence au Code Monétaire et Financier.

## Politique de gestion

La Sicav Sécuri-Taux, OPCVM monétaire du Groupe GRESHAM, est régulièrement utilisée pour la gestion de la trésorerie. Le FCP ne détient aucun instrument émis ou géré par la société de gestion au 30 septembre 2016.

Durant l'exercice 2015 - 2016 la société de gestion n'a pas participé aux Assemblées Générales des sociétés composant le portefeuille de l'OPCVM.

Les intermédiaires sélectionnés répondent aux critères figurant dans le prospectus du FCP. Aucune modification n'est intervenue au cours de l'exercice.

Outre les honoraires de gestion, la société de gestion ne perçoit aucune quote-part de la commission de mouvements relative aux opérations sur instruments financiers. Cette commission reste acquise à l'établissement dépositaire.

Du 25 septembre 2015 au 30 septembre 2016, la valeur liquidative publiée de Stratégie Oblig 7-10 est passée de € 647.85 à € 696.25, soit une hausse de 7.47%. Dans le même temps, l'indice Iboxx € Liquid Sovereign Diversified 7-10 (\*) a enregistré une hausse de 8.83%.

Au 30 septembre 2016 la sensibilité de Stratégie Oblig 7/10 est de 7,74%. A la même date, le FCP est exposé à la dette d'état allemande par l'intermédiaire de 7 contrats futurs BUND et à la dette française par l'intermédiaire de 2 contrats OAT.

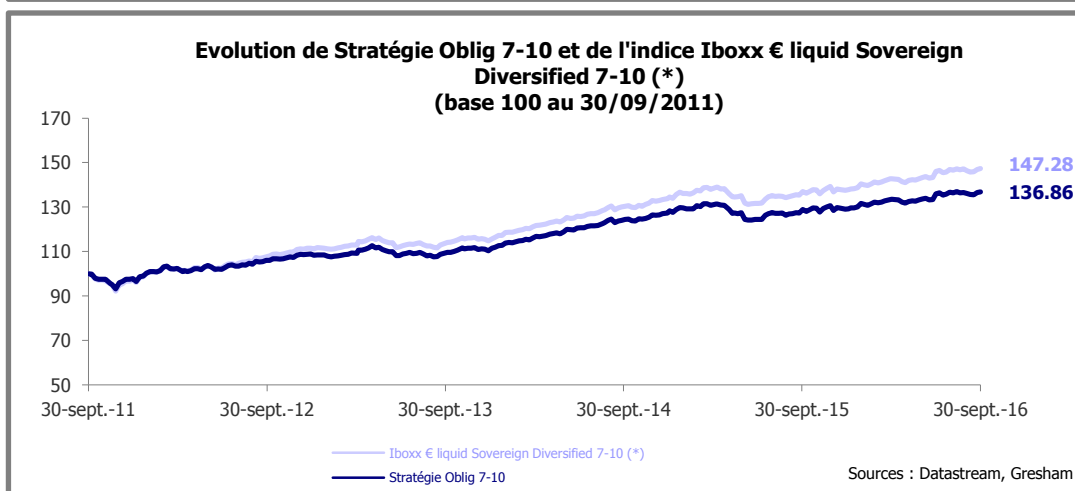
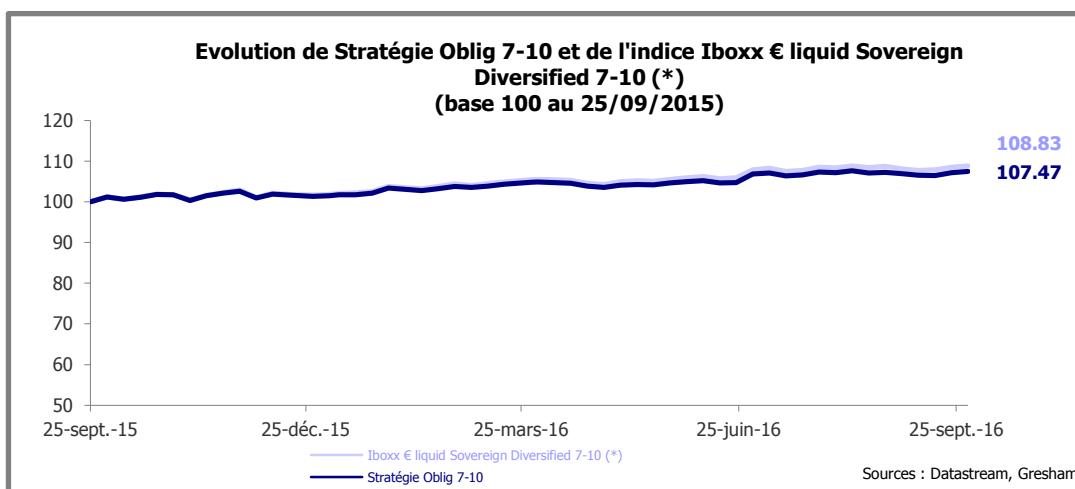
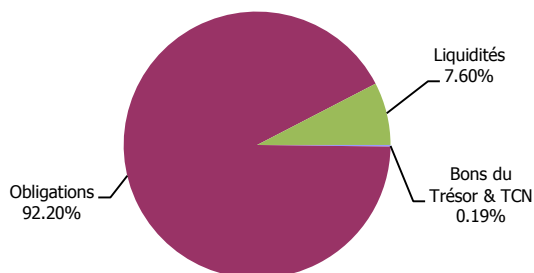
Entre Septembre 2015 et Septembre 2016, dans un marché marqué par une baisse continue des rendements obligataires, le fonds Stratégie Oblig 7-10 est investi, comme son indice de référence sur des obligations souveraines de la zone Euro de maturités 7 à 10 ans. La sensibilité du fonds est maintenue neutre, tout comme sa position de courbe. Sur les pays, après avoir longtemps privilégié les obligations des pays périphériques, le fonds revient progressivement sur les pays core et semi-core de la Zone Euro, à l'exception de l'Allemagne. Il est neutre sur les pays périphériques.



Performances au 30/09/2016	Stratégie Oblig 7-10	Iboxx € liquid Sovereign Diversified 7-10 (*)
Depuis le 25/09/2015	7.47%	8.83%
Depuis le 26/09/2014	10.34%	13.26%

*La performance sur la période considérée ne préjuge pas des performances futures*

### Répartition du portefeuille au 30/09/2016



*\* MTS Eurozone Government Bond 7-10Y Index jusqu'au 30 septembre 2015 inclus et avec l'indice Iboxx € Liquid Sovereign Diversified 7-10 après cette date.*

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

*Elles ne sont pas constantes dans le temps.*

## Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres au cours de la période

	Montant
Montants des acquisitions	13 917 595.03
Montants des cessions	10 167 159.74

### Politique de best selection

Conformément à la directive Marchés d'instruments financiers entrée en application le 1<sup>er</sup> novembre 2007, les prestataires de services d'investissement doivent s'acquitter de l'obligation de best execution. Toutefois, pour les opérations de réception / transmission d'ordres, qui représentent la totalité des transactions réalisées par GRESHAM Asset Management pour le compte de clients, cette obligation se traduit par une obligation de "meilleure sélection" des intermédiaires et contreparties.

Les critères retenus par GRESHAM Asset Management sont les suivants :

- le critère d'exécution et de règlement qui couvre les modalités pratiques d'exécution des ordres et la qualité du dépouillement
- le coût global de transaction supporté par les clients qui tient compte du prix de négociation et de l'ensemble des frais de transaction
- pour les actions, le critère de couverture globale de l'ensemble des marchés sur lesquels les clients interviennent
- pour les obligations, la couverture du marché domestique et la connaissance des contraintes des investisseurs français

La politique de best selection tient compte de la taille de la société de gestion et des volumes traités, mais également de la nature des instruments financiers négociés : actions internationales de grande capitalisation, obligations principalement libellées en euros et dont la notation est supérieure ou égale à BBB et la liquidité est suffisante, titres de créances négociables émis par des établissements de taille importante.

### Méthode choisie pour mesurer le risque global

Conformément à l'instruction AMF 2011-15, la méthode de calcul du risque global utilisée par la société de gestion est la méthode du calcul de l'engagement.

### Critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

En application de l'article L.533-22-1 du Code monétaire et financier, le processus d'investissement de l'OPCVM est indépendant de critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

### Frais d'intermédiations

La Société de Gestion n'a pas eu recours au cours de l'exercice à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres. Par conséquent, conformément à la réglementation, la société de gestion n'a pas établi de compte-rendu relatif aux frais d'investissement.



## Bilan au 30 septembre 2016 en euro

### Actif

	30/09/2016	25/09/2015
<b>Immobilisations nettes</b>		
<b>Instruments financiers</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	23 675 288,11	18 710 692,07
<b>Titres de créances</b>		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	50 000,00	50 000,00
<b>Créances</b>		
Autres	20,99	0,00
<b>Comptes financiers</b>		
Comptes à vue	2 024 199,90	336 901,51
<b>Total de l'actif</b>	<b>25 749 509,00</b>	<b>19 097 593,58</b>

### Passif

	30/09/2016	25/09/2015
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	25 005 670,57	17 680 176,96
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	0,00	0,00
<b>Report à nouveau (a)</b>	0,00	0,00
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)</b>	495 827,38	1 063 649,80
<b>Résultat de l'exercice (a,b)</b>	175 575,39	294 875,87
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>25 677 073,34</b>	<b>19 038 702,63</b>
(= Montant représentatif de l'actif net)		
<b>Dettes</b>		
Autres	72 435,66	58 890,95
<b>Total du passif</b>	<b>25 749 509,00</b>	<b>19 097 593,58</b>

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

### Hors-bilan

	30/09/2016	25/09/2015
<b>Opération de couverture</b>	Néant	Néant
<b>Autres opérations</b>		
<b>Engagements sur marchés réglementés ou assimilés</b>		
Achat de 7 contrats échéance décembre 2016 sur EUREX/EURO BUND à 165,70	1 159 900,00	-
Achat de 2 contrats échéance décembre 2016 sur EUREX/EURO OAT à 160,10	320 240,00	
Achat de 3 contrats échéance décembre 2015 sur EUREX/EURO BUND à 155,43	-	466 290,00
Achat de 1 contrats échéance décembre 2015 sur EUREX/EURO OAT à 150,84	-	150 840,00
<b>Autres engagements</b>	Néant	Néant

## Compte de résultat

	EXERCICE 2015 / 2016	EXERCICE 2014 / 2015
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	386 963,34	587 979,14
Produits sur titres de créances	-201,98	-101,22
<b>Total I</b>	<b>386 761,36</b>	<b>587 877,92</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
<b>Total II</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>386 761,36</b>	<b>587 877,92</b>
<i>Autres produits (III)</i>	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-246 634,60	-256 616,34
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>140 126,76</b>	<b>331 261,58</b>
<i>Régularisation des revenus de l'exercice (V)</i>	35 448,63	-36 385,71
Acomptes sur résultat versés au cours de l'exercice» (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>175 575,39</b>	<b>294 875,87</b>

## Annexe

### 1-Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels du FCP sont présentés sous la forme prévue par le Règlement 2014-01 du 14 janvier 2014 de l'Autorité des normes comptables relatif au plan comptable des OPC à capital variable, publié au J.O.R.F. du 8 septembre 2014.

La devise de référence de la comptabilité est l'euro.

#### Portefeuille

Les entrées (achats ou souscriptions), et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition frais exclus.

La valeur comptable des titres cédés est calculée selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur liquidative est présentée et déterminée pour :

- les titres cotés : au dernier cours du jour de valorisation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion,

- les OPC : au cours de la dernière valeur liquidative connue,

- les titres de créances négociables : TCN inférieurs ou égaux à trois mois : linéarisation,  
TCN supérieurs à trois mois : au taux de marché.

#### Instruments financiers à terme fermes et conditionnels

Les positions clôturées sont calculées selon la méthode du premier entré premier sorti.

#### Marchés à terme fermes :

Les positions ouvertes sont valorisées en fonction des cours de compensation du jour. Les engagements hors bilan sont estimés à la valeur de marché en fonction du cours de compensation et leur valorisation équivaut au cours multiplié par la quantité, la quotité et la devise de référence.

#### Marchés à terme conditionnels :

Les positions ouvertes sont valorisées en fonction des cours de compensation du jour. Les engagements hors bilan sont estimés à la valeur de marché en fonction du cours de compensation et leur valorisation équivaut à la traduction en équivalent sous-jacent de l'option.

#### Rémunération des comptes

Ce compte enregistre les prévisions de rémunération, par la voie d'une échelle d'intérêts transmises par un intermédiaire financier, pour tout compte courant ou compte de dépôt de garantie.

#### Frais de gestion

Une dotation hebdomadaire est calculée sur la base de 1,20 % (TTC) par an sur actif net.

#### Méthode de comptabilisation des intérêts

Les intérêts sur obligations et titres de créances négociables sont calculés selon la méthode des intérêts courus.

#### Politique de distribution

Le FCP capitalise l'intégralité des revenus et dividendes.

## 2 - Evolution de l'actif net

		EXERCICE 2015 / 2016	EXERCICE 2014 / 2015
<b>Actif net en début d'exercice</b>	+	19 038 702,63	18 781 597,67
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	+	7 820 273,05	9 395 106,32
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-	-2 629 426,67	-9 494 060,03
Plus-values réalisées sur instruments financiers	+	356 608,33	1 162 659,17
Moins-values réalisées sur instruments financiers	-	-15 687,08	-7 525,86
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	+	70 190,00	75 450,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	0,00	-38 280,00
Frais de négociation	-	-14 407,43	-20 927,41
Différences de change	+ /-	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers	+ /-	906 173,75	-1 146 618,81
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>		<i>958 316,94</i>	<i>52 143,19</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>		<i>-52 143,19</i>	<i>-1 198 762,00</i>
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	+/-	4 520,00	40,00
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>		<i>7 040,00</i>	<i>2 520,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>		<i>-2 520,00</i>	<i>-2 480,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	+/-	140 126,76	331 261,58
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur les plus et moins-values nettes	-	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	0,00	0,00
Autres éléments	+/-	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	=	<b>25 677 073,34</b>	<b>19 038 702,63</b>

## 3 - Compléments d'information

### 3.1 - Instruments financiers : ventilation par nature juridique

<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	
Obligations	23 675 288,11
<b>Titres de créances</b>	
Bons du Trésor	50 000,00
<b>Hors-Bilan</b>	
Contrats à terme sur produits de Taux	1 480 140,00

### 3.2 - Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Obligations et valeurs assimilées	23 675 288,11	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	50 000,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	2 024 199,90
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	1 480 140,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3 - Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0-3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	23 675 288,11
Titres de créances	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 024 199,90	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 480 140,00

### 3.4 - Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors bilan (à l'exception de l'euro)

	DEV
<b>Actif</b>	
Actions et valeurs assimilées	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00
Titres de créances	0,00
OPC	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Créances	0,00
Comptes financiers	0,00
<b>Passif</b>	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Dettes	0,00
Comptes financiers	0,00
<b>Hors-Bilan</b>	
Opérations de couverture	0,00
Autres opérations	0,00

### 3.5 - Créances et dettes : ventilation par nature

#### Opérateurs débiteurs et autres créances

Compte d'attente	20,99
------------------	-------

#### Opérateurs créditeurs et autres dettes

Répartition périodique des frais	72 435,66
----------------------------------	-----------

### 3.6 - Capitaux propres

Nombres de titres	
émis pendant l'exercice	11 447,97
rachetés pendant l'exercice	3 956,74
Commissions de souscriptions	
Montant perçu	Néant
Montant rétrocédé	Néant
Commissions de rachats	Néant

### 3.7 - Frais de gestion

frais de gestion fixes	
Charges externes (1)	246 634,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
(1) Commission versée intégralement à la Société de Gestion	

frais de gestion variables (commission de performance)	
Néant	

### 3.8 - Engagements reçus et donnés

Néant
-------

### 3.9 - Autres informations

Titres reçus en garantie et non inscrits en portefeuille titres	
Néant	

Titres donnés en garantie et maintenus en portefeuille titres		
Code - Libellé	Quantité	Valeur boursières
FR0123611370 BTF ECH 26/10/2016	50 000	50 000,00

Instruments émis ou gérés par la société de gestion	
Néant	



### 3.10 - Tableau d'affectation des sommes distribuables

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice				
Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Néant				

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice		
Date	Montant total	Montant unitaire
Néant		

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat	EXERCICE 2015 / 2016	EXERCICE 2014 / 2015
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	175 575,39	294 875,87
<b>Total</b>	<b>175 575,39</b>	<b>294 875,87</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	175 575,39	294 875,87
<b>Total</b>	<b>175 575,39</b>	<b>294 875,87</b>
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au plus et moins-values nettes	EXERCICE 2015 / 2016	EXERCICE 2014 / 2015
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	495 827,38	1 063 649,80
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>495 827,38</b>	<b>1 063 649,80</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	495 827,38	1 063 649,80
<b>Total</b>	<b>495 827,38</b>	<b>1 063 649,80</b>
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire		

### 3.11 - Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

Date	actif net	nombre de parts	Valeur liquidative	distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	capitalisation unitaire (*)
28/09/2012	5 156 002,42	9 563,61	539,12	-	-	-	2,92
27/09/2013	10 034 183,39	18 066,66	555,39	-	-	-	4,76
26/09/2014	18 781 597,67	29 765,37	630,98	-	-	-	19,21
25/09/2015	19 038 702,63	29 387,35	647,85	-	-	-	46,22
30/09/2016	25 677 073,34	36 878,58	696,25	-	-	-	18,20

(\*) La capitalisation unitaire à partir du 26/09/2014 est celle du résultat et des plus ou moins values nettes. Pour les exercices précédents, la capitalisation unitaire est uniquement celle du résultat.

**STRATEGIE OBLIG 7/10  
(FCP)**
**DETAIL DU PORTEFEUILLE EN EURO AU 30 SEPTEMBRE 2016**

CODE ISIN - DOSSIER TITRE - LIBELLE	DEV	QTE	VALEUR BOURSIERE	% AN	HORS BILAN	% HB
<b>PORTEFEUILLE</b>						
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES</b>						
<b>OBLIGATIONS A TAUX FIXE</b>						
AT0000A185T1-000	AUTRICHE 1.65% 21/10/2024	EUR	250000	290 868,40	1,13%	
AT0000A1FAP5-000	RAGB 1.20% 20/10/2025	EUR	500000	564 913,86	2,20%	
BE0000332412-000	BEGV 2.60% 14-22/06/2024	EUR	700000	856 805,75	3,34%	
BE0000334434-000	BEGV 0.80% 22/06/2025	EUR	900000	966 266,50	3,76%	
BE0000337460-000	BELGIQUE 1% 22/06/2026	EUR	500000	543 335,00	2,12%	
DE0001102366-000	DEGV 1% 14-15/08/2024	EUR	1600000	1 779 951,78	6,93%	
DE0001102374-000	DEGV 0.5 PCT ECH 15/02/2025	EUR	1500000	1 611 074,09	6,27%	
DE0001102390-000	DEGV 0.5 PCT ECH 15/02/2026	EUR	500000	534 612,02	2,08%	
ES00000126B2-000	ESGV 2.75% 14-31/10/2024	EUR	1300000	1 548 014,00	6,03%	
ES00000126Z1-000	ESGV 1.60% 30/04/2025	EUR	1350000	1 458 175,50	5,68%	
ES00000127G9-000	SPGB 2.15% 31/10/2025	EUR	1400000	1 591 189,50	6,20%	
FR0011619436-000	FRGV 2.25% 13-25/05/2024	EUR	1600000	1 913 640,00	7,45%	
FR0012517027-000	FRGV 0.50% 25/05/2025	EUR	1000000	1 047 758,21	4,08%	
FR0012938116-000	FRGV 1% 25/11/2025	EUR	1600000	1 754 846,77	6,83%	
IE00B6X95T99-000	IRISH 3.40% 18/03/2024	EUR	450000	570 433,50	2,22%	
IT0004953417-000	ITGV 4.50% 13-01/03/2024	EUR	1700000	2 157 589,00	8,40%	
IT0005045270-000	BTPS 2.50% 01/12/2024	EUR	1100000	1 243 537,13	4,84%	
IT0005090318-000	BTPS 1.5% ECH 01/06/2025	EUR	1250000	1 305 925,00	5,09%	
NL0010733424-000	NETHER GOV 2.0 PCT ECH 15/07/2024	EUR	450000	532 201,50	2,07%	
NL0011220108-000	NLGV 0.25% 15/07/2025	EUR	800000	826 683,83	3,22%	
NL0011819040-000	NETHER 0.5% 15/07/2026	EUR	550000	577 466,77	2,25%	
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES</b>				<b>23 675 288,11</b>	<b>92,20%</b>	
<b>BONS DU TRESOR</b>						
<b>BONS DU TRESOR</b>						
FR0123611370-265	BTF ECH 26/10/2016	EUR	50000	50 000,00	0,19%	
<b>BONS DU TRESOR</b>				<b>50 000,00</b>	<b>0,19%</b>	
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>						
<b>FUTURES SUR TAUX D'INTERETS</b>						
FU9EOAT12168-000	EURO OAT 08/12/2016	EUR	2			320 240,00 1,25%
FUEBUND12166-000	BUND 08/12/2016	EUR	7			1 159 900,00 4,52%
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>						<b>1 480 140,00 5,76%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>23 725 288,11</b>	<b>92,40%</b>	<b>1 480 140,00 5,76%</b>
<b>LIQUIDITES</b>						
<b>OPERATEURS DEBITEURS &amp; AUTRES CREANCES</b>						
47 - COMPTES TRANSIT. ET D'ATTENTE		EUR		20,99	0,00%	
<b>OPERATEURS DEBITEURS &amp; AUTRES CREANCES</b>				<b>20,99</b>	<b>0,00%</b>	
<b>OPERATEURS CREDITEURS &amp; AUTRES DETTES</b>						
488 - REPARTITION PERIODIQUE FRAIS		EUR		-72 435,66	-0,28%	
<b>OPERATEURS CREDITEURS &amp; AUTRES DETTES</b>				<b>-72 435,66</b>	<b>-0,28%</b>	
<b>DISPONIBILITES</b>						
51 - BANQUES, ORGANISMES ET ETABL.FI		EUR		2 024 199,90	7,88%	
<b>DISPONIBILITES</b>				<b>2 024 199,90</b>	<b>7,88%</b>	
<b>TOTAL LIQUIDITES</b>				<b>1 951 785,23</b>	<b>7,60%</b>	
<b>ACTIF NET</b>				<b>25 677 073,34</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 480 140,00 5,76%</b>
<b>NOMBRE DE PARTS</b>				<b>36 878,58</b>		
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>				<b>696,25</b>		

En application du huitième alinéa du 1 de l'art. 242 ter de Code Général des Impôts, l'information relative au quota d'investissement doit figurer dans l'inventaire de l'OPCVM : le FCP STRATEGIE OBLIG 7/10 est investi à plus de 25% en créances ou produits assimilés.